ttps://www.assemblee-nationale.fr/dyn/15/guestions/QANR5I.15QF13223

15ème legislature

Question N°: 13223	De M. Gérard Menuel (Les Républicains - Aube)				Question écrite
Ministère interrogé > Agriculture et alimentation			Ministère attributaire > Agriculture et alimentation		
Rubrique >agriculture		Tête d'analyse >Agriculture - Comment soutenir la recherche variétale et phytopharmaceutiques		Analyse > Agriculture - Comirecherche variétale et phytoph	
Question publiée au JO le : 16/10/2018 Réponse publiée au JO le : 27/11/2018 page : 10652 Date de changement d'attribution : 16/10/2018					

Texte de la question

M. Gérard Menuel attire l'attention de M. le ministre de l'agriculture et de l'alimentation sur le développement des fusarioses sur de nombreuses productions végétales céréalière et légumières. Les conditions météorologiques du printemps 2018, avec des alternances de périodes de forte pluviométrie et de températures élevées, ont en effet été propices au développement de cette famille de maladies fongiques dans les cultures françaises. Celles-ci peuvent occasionner des pertes de rendement considérables ainsi qu'une forte diminution de la qualité des récoltes. Les toxines associées à la présence de fusarioses peuvent également être très toxiques pour l'alimentation humaine. Les fusarioses peuvent être gérées au champ par la mise en œuvre de bonnes pratiques agricoles (allongement de la rotation culturale, travail du sol), par le choix de variétés adaptées et par le recours à des solutions de fongicides de façon raisonnée. Mais comme beaucoup d'autres agents pathogènes (mildiou, pourriture grise), les fusarioses ont la capacité de s'adapter en contournant les stratégies de lutte mises en œuvre par les agriculteurs : variétés tolérantes, substances phytosanitaires en agriculture conventionnelle ou biologique. Il ne fait désormais aucun doute pour les experts de la protection des plantes comme l'INRA qu'il convient de renforcer la panoplie d'outils de lutte. Aussi, il lui demande de quelle manière le Gouvernement compte soutenir les efforts des filières agricoles et agroalimentaires françaises pour la recherche de nouvelles solutions de lutte variétale et phytosanitaires allant dans ce sens.

Texte de la réponse

La diversification des méthodes de lutte contre les ravageurs des cultures est essentielle pour contrer l'apparition de résistances chez les organismes nuisibles. Par ailleurs, il est important de réduire l'utilisation des produits phytopharmaceutiques conventionnels pour lutter contre les organismes nuisibles de manière durable et réduire l'impact de ces produits sur l'environnement et la santé, sans pour autant laisser les agriculteurs dans des impasses techniques. L'une des quatre priorités du plan d'actions sur les produits phytopharmaceutiques et une agriculture moins dépendante aux pesticides, présenté le 25 avril 2018 par le Gouvernement, porte sur l'amplification du développement d'alternatives et la mise en œuvre de ces solutions par les agriculteurs. Afin d'accompagner cette action, le Gouvernement a décidé, dans le cadre des 71 M€ de crédits publics mobilisés chaque année au titre du plan Ecophyto, de cibler plus particulièrement les actions de recherche appliquée et de transfert de l'innovation. Les outils du grand plan d'investissement viendront par ailleurs soutenir le développement et la mise sur le marché de

https://www.assemblee-nationale.fr/dvn/15/guestions/QANR5L15QE13223



nouvelles solutions technologiques en agroéquipement ou en biocontrôle. Enfin, un programme prioritaire de recherche de 30 M€ destiné à accroître la mobilisation de la communauté scientifique est également prévu.